

Certificat **CE** du Contrôle de Production en Usine n° 1164-CPD-EMS021

Conformément à la Directive 89/106/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 21 décembre 1988 relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats Membres concernant les produits de construction (Directive Produits de Construction – DPC), modifiée par la Directive 93/68/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 22 juillet 1993, il a été établi que le(s) produit(s) de construction :

ELEMENTS DE MURS DE SOUTÈNEMENT EN BETON

relevant de la norme **NF EN 15258** et décrits ci-après :

| Type d'élément de mur | Méthode(s) de détermination des propriétés relatives aux exigences essentielles "résistance mécanique et stabilité" et "résistance au feu" | Béton armé (BA) ou béton précontraint (BP) ou béton non armé (B) |
|-----------------------|--|--|
| Murs cantilever | 1 | BA |
| Murs cantilever | 3 | BA |
| Murs poids | 1 | BA |
| Murs poids | 3 | BA |

produits par le fabricant ci-dessus identifié sur le site mentionné est (sont) soumis par le fabricant aux essais de type initiaux et à un contrôle de la production en usine et autres essais sur échantillons selon le plan de contrôle préétabli. Le CERIB, organisme notifié (n° d'identification : 1164), a réalisé l'inspection initiale de l'usine et du contrôle de la production en usine, et réalise la surveillance, l'évaluation et l'acceptation continue du contrôle de la production en usine.

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'attestation de conformité du contrôle de la production en usine décrites dans l'annexe Z.A de la norme **NF EN 15258** sont appliquées.

Ce certificat est délivré le **16 juin 2011** et, sauf annulation ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine lui-même ne sont pas modifiés de manière significative, et au plus tard jusqu'au **16 juin 2014**.

Épernon le : 16/06/11
Révision n° 0



Gilles BERNARDEAU
Directeur Qualité Industriel